

Pédagogie mise en œuvre : Une analyse des besoins du stagiaire et du responsable sera réalisée en amont de la formation. Chaque session de formation est adaptée à l'activité du participant pour plus de pertinence et une meilleure sensibilisation du stagiaire. Alternance de cours théoriques (méthode expositive), d'exercices de découverte (méthode démonstrative), d'exercices d'applications et des mises en situation avec un cas pratique. Les supports sont écrits et dématérialisés. Réalisation de travaux pratiques avec du matériel professionnel.

Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser en sécurité des opérations simples d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques, être sensibilisé aux risques électriques BT ou HT et s'en protéger, recevoir l'habilitation électrique correspondant au niveau..

Programme :

1/ Réglementation et références réglementaires :

- Les acteurs concernés par l'habilitation et par les travaux -l'UTE C 18-510
- Le cadre réglementaire – domaine d'application – habilitations indices et définitions
- Le circuit électrique et les effets de l'électricité
- Courant alternatif et continu, notions de puissance
- Principales caractéristiques des appareils électriques

2/ Sensibilisation aux risques électriques :

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Les accidents d'origine électrique
- Les causes et statistiques
- Les équipements de travail utilisés (EPI)

3/ La prévention des risques électriques :

- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation du risque électrique
- L'état des risques : contacts directs et indirectes, incendie, chute, autres risques associés, moyens de prévention / EPI / indices de protection / mise à la terre et protection

4/ Les travaux :

- La consignation
- Le rôle des différents acteurs, autorisations et attestations
- Cas particuliers en travaux non électriques
- Les matériels de protection et consignation / VAT / Mise en sécurité d'un circuit
- Les interventions en TBT et BT intervention élémentaire : limite en B0, analyse des risques et mesures de prévention / Manœuvres : limites d'intervention en H0, analyse des risques et mesures de prévention / remplacement à l'identique, travaux pratiques.

5/ Supervision et surveillance :

- Limite de l'habilitation B0 non électriciens
- Les différentes habilitations des intervenants, relations avec les habilités
- Partenariat et prévention vis-à-vis des intervenants.

Évaluation de la formation et suivi du stagiaire : Questionnaires à choix multiples et évaluation sommative selon les préconisations de la NFC 18-510.

Une évaluation de satisfaction globale est réalisée « à chaud ». Un suivi post formation aura lieu à 90 jours avec une évaluation à froid ainsi qu'une mesure du transfert des acquis. Une mesure du transfert des acquis de la formation sera réalisée à l'aide d'exercices ou de mises en situation professionnelle lors de la formation. A l'issue de la formation une attestation individuelle sera remise avec l'évaluation des acquis. A chaque fin de session le formateur établit une synthèse pédagogique.